FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2019-2020/2
Titre	CESS Technique de Qualification
Option	Agent(e) d'éducation

Direction de l'organisation des jurys
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

I. Informations générales

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire professionnel (CESS), option Agent(e) d'éducation.

●●● Programme

Le numéro du programme FWB : **180-2/2003/248B & 180-3/2003/248B** (p.113 à p.258)

http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/180-2003-248B.pdf

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la fédération Wallonie Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

●●● Grille-horaire :

DEGRE	3	TECHNIQUE DE QUALIFICATION
SECTEUR	8	SERVICES AUX PERSONNES
GROUPE	81	SERVICES SOCIAUX ET FAMILIAUX

OPTION 8113 AGENT / AGENTE D'EDUCATION				**R**
	Code	5TQ	6TQ	ACCROCHE
SECRETARIAT – BUREAUTIQUE	5022	2	2	CT Secrétariat-bureautique DS
PSYCHOPEDAGOGIE	2590	3	3	CT Psychopédagogie DS
TECHNIQUES EDUCATIVES CORPORELLES	4091	3	3	CG Education physique DS
TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT MUSICALES	4093	2		CG Education musicale DS
TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT PLASTIQUES	4095		2	CG Education plastique DS
EDUCATION A LA SANTE	1374	3	3	CT Soins infirmiers DS – CT Economie sociale et familiale DS
DEONTOLOGIE – LEGISLATION	1265	1	1	CT Techniques éducatives DS
TRAVAUX PRATIQUES ET STAGES				
TRAVAUX PRATIQUES	3110	4	4	PP Techniques éducatives DS
TOTAL		18	18	

●●● Dispense

Obtient une dispense le candidat ajourné pour toutes les matières dans lesquelles il a obtenu au moins 50% des points, lorsqu'il s'inscrit lors d'un autre cycle, pour le même titre et dans la même orientation d'études.

●●● Rencontre obligatoire

Le candidat devra se présenter à une **RENCONTRE OBLIGATOIRE**.
En cas d'absence à celle-ci, le candidat ne sera pas convoqué à la suite des épreuves.

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

TECHNIQUES EDUCATIVES CORPORELLES

TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE TRANSFERT MUSICALES

TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE TRANSFERT PLASTIQUES

TRAVAUX PRATIQUES

II. Consignes spécifiques aux différentes matières

••• Identification des matières

Matières :	Points :
TECHNIQUES EDUCATIVES CORPORELLES	Cette matière sera cotée sur 20 points
TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE TRANSFERT MUSICALES	Cette matière sera cotée sur 20 points
TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE TRANSFERT PLASTIQUES	Cette matière sera cotée sur 20 points
TRAVAUX PRATIQUES	Cette matière sera cotée sur 20 points

••• Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : PREPARATION DE 3 DOSSIERS A DOMICILE
EXAMEN ORAL et MISE EN SITUATION

Thème : L'examen portera sur l'organisation d'animations ayant pour public d'école maternelle (de 3 à 6 ans)

Suite à la situation de crise sanitaire :
L'activité ne pourra pas être réalisée dans une école. Elle se déroulera devant un jury d'examinateurs à défaut d'un public scolaire (mise en situation). Les critères d'évaluation seront donc modifiés en conséquence.

Par exemple, au lieu de constater une attitude, il peut être demandé au candidat quelle attitude serait la sienne dans telle situation.

●●● Matériel à prévoir le jour de l'examen

- A apporter une version imprimée des dossiers qu'il aura préparés préalablement à domicile.
- A avoir une tenue adaptée à l'animation (en rapport avec l'hygiène et la sécurité).
- A apporter tout matériel pour faire l'activité en « autonomie », aucun autre matériel que celui apporté ne sera utilisé.

Lors de cet examen oral, le candidat présentera et défendra ses 3 dossiers préalablement préparés.

Attention, ces **dossiers** ainsi que les photos des différentes **réalisations** devront être envoyés au format **PDF** uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard le lundi 9 novembre 2020 (12h00 maximum).
Si les dossiers sont remis après le délai fixé ou s'ils sont incomplets, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

●●● Remarque importante

Attention, bien que le rôle de la **Direction des Jurys** ne soit pas celui d'un formateur mais celui d'un évaluateur, ses membres **conseillent vivement** aux candidats de prendre contact avec un lieu de pratique externe, ou un professionnel du domaine afin d'évaluer la faisabilité de leur activité.

⚠ **UNE GROSSE ERREUR DE SECURITE ET DE DEONTOLOGIE PEUT AMENER A L'ECHEC.**

Activités

Le choix des activités devra s'adapter et **pourrait être envisagé dans le cadre du projet d'établissement, dans ce cas le candidat peut prendre contact avec différents établissements.**

Il y a 3 dossiers à réaliser en vue de la passation de l'examen :

1. une activité d'animation dans le domaine **techniques éducatives et de transfert plastiques**
2. une activité d'animation dans le domaine **techniques éducatives et de transfert musicales.**
3. une activité d'animation dans le domaine **techniques éducatives corporelles.**

Le candidat doit fournir un dossier pour chacune des animations (soit 3 dossiers au total).

Chaque dossier contient la préparation, écrite complète, suffisamment **détaillée** (càd que la préparation permettrait de présenter l'activité à la place de **l'agent d'éducation**) et soignée d'une activité sélectionnée dans chacun des 3 domaines.

1. une activité d'animation dans le domaine **techniques éducatives et de transfert plastiques :**

Préparer une activité simple stimulant la créativité **d'un enfant** (de 3 à 6 ans) par un ou plusieurs modèles (ces modèles doivent être créés **par le candidat)**.

« pour le matériel : *règle de la débrouille* » (p.18 du programme).

- utilisation de matières : terre, pâte à sel, papier, serviette, tissu, matière de récupération etc.
- technique d'impression etc.
- photomontage (scrapbooking), etc.
- fabrication de marionnettes, de masques, théâtre d'ombres etc.
- technique du papier : origami, fleurs en papier, tableaux
- montage floral,
- mandala

2. une activité d'animation dans le domaine **techniques éducatives et de transfert musicales :**

Activité simple à tendance cognitivo-psychopédagogique.

Cette activité sera adaptée à l'**âge des enfants d'une classe de maternelle (de 3 à 6 ans), âge que le candidat aura au préalable choisi :**

- chant, chanson à gestes, activité rythmique, chant mimé,
- utilisation ou reconnaissance d'un instrument : guitare, flûte, piano
- une histoire sur un thème racontée à partir d'un montage, de sons, de bruits, peut être accompagnée d'images
- expression corporelle à partir d'une musique, une chanson
- reconnaissance d'un ou plusieurs bruits sur un thème

3. une activité d'animation dans le **domaine techniques éducatives corporelles** :

Cette activité sera adaptée à l'**âge des enfants d'une classe de maternelle (de 3 à 6 ans), âge que le candidat aura au préalable choisi :**

- **jeu stimulant le mouvement, la manipulation, l'expression verbale ou non verbale,**
- **circuit, si l'infrastructure le permet, utilisant la coordination, le rythme, la structuration spatiale et/ou temporelle, etc.**

••• Consignes pour la réalisation de chaque dossier

Chaque dossier préparatoire aux activités comprendra **obligatoirement :**

1. Une **page de garde** sur laquelle figureront les nom et prénom du candidat, le cycle (2019-2020/2) et le titre du dossier.
2. Une **table des matières détaillée**.
3. Une **introduction** d'une demi-page dans laquelle le candidat présentera les animations et expliquera les raisons de son choix d'activité et **non** de son option.
4. Un **corps** (développement du sujet) sera réalisé selon les consignes suivantes (se référer au point « corps des dossiers »).
5. Des **photos** de réalisations plastiques, de matériel utilisé et proposé lors de l'activité seront annexées à ce dossier.

••• Forme des dossiers

1. Le travail sera **dactylographié**, police Arial, taille de caractère 11 avec interligne 1,15.
2. Les pages seront numérotées
3. Respect de l'**orthographe** et à la **syntaxe**.
4. Les sources de référence seront listées et détaillées : Livres, publications, sites internet (liens datés), cours exploités.
5. Nombre de pages minimum du dossier : 6 pages (pas trop aérées).

••• Corps des dossiers

Pour les 3 activités proposées, la structure suivante doit être respectée :

1. *Intitulé* de l'activité.

2. *Domaine* de l'activité.

3. *Objectifs*, généraux et spécifiques : lors de cette activité, développer la (les) compétence(s) stimulée(s), l'(les**) intérêt(s) pour les enfants**.

   Veiller à séparer les objectifs généraux des objectifs spécifiques propres et en rapport à l'animation proposée.

4. *Durée selon l'organisation du service, prévoir une activité de maximum 60 minutes*

5. Le *matériel* : listing complet du matériel requis pour la (les) activité(s).

6. *L'organisation* : si des mesures d'hygiène doivent être prises avant, pendant et après le déroulement de l'activité et adaptées à ce dernier ; elles devront être envisagées lors de la préparation et détaillées suivant leur nécessité. L'espace devra être également aménagé.
   Un ou des schémas sont à établir afin de mieux comprendre la « place » **des enfants et de l'agent ; il(s) devra (devront) être respecté(s) lors de l'animation.**

7. *Déroulement* :
   Présentation de l'activité, sous forme de *tableau*
   Etapes incluant le déroulement des activités avec son timing à chaque étape, les consignes à donner et les précautions en matière de sécurité et d'hygiène (les justifications de ces dernières seront demandées lors de l'évaluation orale).

8. *Une/des réalisation(s), un/des modèle(s) réalisé(s) personnellement sera/seront présenté(s) aux membres du jury d'examinateurs au début de l'activité, ET seront obligatoirement annexé(s) aux dossiers. Dans le cas où ces modèles (activité artistique) ou matériel (activité musicale ou psychomotricité) sont trop encombrants, une photo les remplacera. Les plans, les titres, les textes etc. adapté(s) aux activités présentées seront annexés au dossier concerné.*

9. *Références spécifiques à l'activité, diversifiées :*
   - Ouvrages, livres, revues, etc.
   - Sites internet – liens + dates de prise de contact avec un lieu de pratique externe, ou un professionnel du domaine.
   - Expériences personnelles : si des stages ont été réalisés, indiquer le lieu, la période, la nature et fournir l'attestation.

Déroulement de l'examen

Une des 3 activités préparées préalablement par le candidat sera choisie par les examinateurs et devra être présentée (épreuve pratique). Suite à cette épreuve pratique, le candidat sera interrogé oralement.

Les 2 autres activités seront évaluées sur base du dossier (elles ne feront donc pas l'objet d'une présentation complète devant le jury d'examinateurs comme l'autre activité).

Une défense orale sur base du dossier sera néanmoins demandée pour chacune d'elles.

A) Critères d'évaluation de l'activité choisie par le jury d'examinateurs :

Un entretien avec les membres du jury d'examinateurs permettra au candidat d'expliquer et de justifier l'ensemble des préparations, ainsi que sa prestation.

1. Evaluation du sujet choisi
2. Relation avec les cours théoriques de l'option (bien cibler les objectifs généraux et spécifiques)
3. Présentation du matériel
4. Le candidat sera appelé à répondre à une ou plusieurs questions concernant le métier d'agent d'éducation (180/2003/248B)

B) Critères d'évaluation des deux autres activités :

- Dossiers
- Présentation au moment de l'entretien
- Justifications des choix
- Projections d'adaptation en adéquation avec des publics variés

C) Exemples de critères d'évaluation

1. **LA PRESENTATION ECRITE**
   - Pertinence du choix de l'activité
   - Pertinence des objectifs
   - Adaptation de l'activité aux besoins et au projet de l'établissement
   - Présentation
   - Forme
   - Contenu
   - Respects des consignes
   - Modèles

2. **L'ACTIVITE PRESENTEE**
   - Avant
     - Prise de renseignements
     - Aménagement de l'espace
     - Préparation du matériel
   - Pendant
     - Prise de contact
     - Présentation de l'animation
     - Clarté des consignes de l'activité
     - Adaptation et maitrise des moyens matériels

- Méthodes d'animation
- Enchainement logique des actions
- Gestion du temps
- Application des règles de sécurité
- Application des mesures d'hygiène,
- Respect du confort
- Préparation à la clôture de l'activité
- Evaluation avec les examinateurs

- Après
  - Transmission des informations et/ou des observations
  - Remise en ordre du local/matériel

3. L'ATTITUDE RELATIONNELLE

- Communication adaptée aux **enfants**
- Premier contact avec les **enfants**
- **Disponibilité et écoute**
- Empathie
- Adaptation aux interactions dans le groupe
- Présentation (tenue)
- Sécurisation des bénéficiaires

4. ENTRETIEN avec les membres du jury d'examinateurs : Auto-évaluation

- Pertinence
- Justifications des choix, des décisions, des adaptations
- Liens avec les cours
- Remédiations par rapport aux erreurs
- Rapport circonstancié des cas spécifiques repérés, adaptations faites ou proposées par rapport à ceux-ci

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Psychopédagogie

Identification de la matière

Matières :	Points :
PSYCHOPEDAGOGIE	Cette matière sera cotée sur 20 points

Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : EXAMEN ORAL et MISE EN SITUATION

Suite à la situation de crise sanitaire :
L'épreuve se déroulera devant un jury d'examinateurs (mise en situation). Les critères d'évaluation seront donc modifiés en conséquence.

Matériel à prévoir le jour de l'examen

De quoi écrire.

Déroulement de l'examen

L'examen oral portera sur :

- des questions de connaissances en rapport avec le programme de la FWB (n°180/2003/248B).
- des mises en situation qui feront intervenir les différentes notions à connaître.

Préparation à l'examen

- Préparer une liste des concepts principaux avec leur définition.
- Préparer consciencieusement les sujets « au choix » en précisant toujours comment faire en fonction du rôle d'agent d'éducation.
- Se référer au programme où vous trouverez les compétences attendues, des conseils méthodologiques et pédagogiques, des références bibliographiques, un exemple de mise en situation.

Sources d'étude

a) Généralités

1) Savoir définir les rôles du psychologue, du pédagogue et de l'agent en éducation
2) Les domaines de la psychologie (psychologie scolaire, du travail, psychologie sociale, psychologie médicale, etc. *Connaître un domaine en particulier*)
3) Les différents courants de la psychologie (introspectionnisme, behaviorisme, psychanalyse, courant systémique, le courant humaniste). Savoir les définir dans leurs caractéristiques principales
4) Différences entre psychologue, psychanalyste, psychiatre, psychothérapeute
5) Les méthodes : l'observation, l'expérimentation, l'écoute, le dessin, les jeux de rôles, le testing, l'immersion ….
6) Les outils : les tests, les grilles d'observation, les jouets, les livres….

b) Psychopédagogie développementale

1) L'examen oral portera sur :

   Le développement intellectuel de l'enfant selon Piaget

   Et sur un sujet choisi par le candidat parmi la liste suivante :

   - le développement psychoaffectif selon Freud,
   - le développement social et moral,
   - le développement et les troubles de la psychomotricité

2) Le stade prénatal et la naissance, la différence enfant réel et enfant imaginaire, l'attachement et ses troubles
3) L'adolescence ou l'âge adulte ou le processus de vieillissement
4) Pour chacun de ces développements, réfléchir aussi au rôle, à la conduite de l'agent d'éducation et aux problèmes psychosociaux rencontrés fréquemment
5) La théorie des besoins de Maslow
6) Les motivations (extrinsèques et intrinsèques)
7) La frustration : définition, importance et conditions de la frustration, lien entre frustrations et besoins, importance des règles et limites

c) <u>Psychopédagogie adaptée à l'agent en éducation</u>

1) L'apprentissage : les différentes théories de l'apprentissage, les différents types de conditionnements, l'apprentissage par essais et erreurs, les récompenses et punitions en fonction de l'âge et comment favoriser l'apprentissage chez les enfants. Impact des motivations internes
2) Différencier objectifs généraux et spécifiques, compétences, buts de l'activité
   - ✓ *au départ d'une activité <u>choisie</u> par le candidat*
3) Les troubles de l'apprentissage scolaire : dyslexie, dysorthographie, dyspraxie, dyscalculie
   - ✓ *<u>choisir</u>* un trouble : pouvoir le définir, le reconnaître et savoir comment aider les enfants ayant ce trouble et savoir vers qui les orienter
4) Les autres enfants en difficulté : hyperactivité, troubles comportementaux divers, le mal-être, les enfants ayant un handicap, les enfants malades, les enfants avec un vécu traumatisant, les enfants maltraités, timides, bègue.
5) La théorie de la communication selon Rogers (écoute active et ses caractéristiques), les types de communication, les obstacles à la communication
6) Les personnes handicapées : types de handicaps et leurs difficultés spécifiques, attitude de l'agent en éducation
   - ✓ *<u>détailler</u>* un handicap en particulier
7) Les groupes : types de groupe, caractéristiques du groupe, la gestion des conflits dans le groupe, médiation et arbitrage, le pouvoir et l'autorité dans le groupe. « Comment voir qu'un groupe va mal ? ».
8) Les dysfonctionnements familiaux et les conséquences à l'âge adulte (les enfants non désirés, les enfants maltraités, le conflit des générations…les conséquences à l'âge adulte et la notion de reproduction sociale.
9) La vie institutionnelle : la vie quotidienne dans les institutions et son adaptation aux différents publics. Les problèmes rencontrés selon les différents publics, les rôles des différentes institutions (restructuration, réinsertion, autonomisation, recréation des liens sociaux, compensation aux lacunes éducatives du milieu familial, sécurisation, restauration de l'estime de soi, protection et gestion des conflits).
   - ✓ *<u>Choisir</u>* une institution en particulier et envisagez son (ses) rôle(s).
10) La problématique de la rue
    - ✓ *<u>Choisir</u>* une problématique en particulier telles que : (violence, toxicomanie, prostitution, alcoolisme, pauvreté, marginalité, vandalisme)... et envisager les causes, les conséquences et le rôle de l'agent en éducation ou de l'éducateur de rue
11) Troubles comportementaux et mentaux : Pouvoir en citer 6
    - ✓ *<u>Détailler</u>* un trouble au choix : enfant voleur, menteur, fabulateur, l'ami imaginaire, l'enfant qui ne différencie pas le réel de l'imaginaire, l'enfant replié sur lui-même, l'enfant psychotique ou angoissé (névrosé), l'adulte psychopathe, « l'enfant symptôme » ….
12) Les émotions, l'angoisse, bien être et mal être, le stress, les causes, les conséquences sur l'organisme (maladies psychosomatiques→
    - ✓ *<u>pouvoir en expliquer une</u>*.

Les différentes solutions pour se sentir mieux : psychothérapie, relaxation, comportements apaisants, les comportements sécurisants, la pensée positive, la prise de distance, la prise de conscience des signaux de son corps, l'hygiène de vie, déléguer et se faire aider, pouvoir dire non. Rôle du psychomotricien pour aider l'enfant à gérer ses émotions.

13) Et dans tous les cas, le partenariat avec tous les acteurs qui apportent de l'aide, qui soignent et qui encadrent les enfants, avec la justice, les psychologues, les assistants sociaux, le personnel enseignant, et bien entendu les parents.

Remarque

Il y a en psychologie beaucoup de bon sens et même si on n'apprend pas à être parent, la plupart y arrive spontanément. De ce fait, réfléchir et chercher des personnes ressources pourraient vous aider à préparer l'examen.

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Déontologie
Législation

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

••• Identification de la matière

Matières :	Points :
DEONTOLOGIE LEGISLATION	Cette matière sera cotée sur 20 points

••• Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : EXAMEN ORAL et MISE EN SITUATION

Suite à la situation de crise sanitaire :
L'épreuve se déroulera devant un jury d'examinateurs (mise en situation). Les critères d'évaluation seront donc modifiés en conséquence.

••• Matériel à prévoir le jour de l'examen

- de quoi écrire
- votre analyse institutionnelle imprimée en un exemplaire qui vous servira de support lors de la défense orale

Attention, cette analyse devra être envoyée au format PDF uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard le lundi 9 novembre 2020 (12h00 maximum).
Si le fichier PDF est remis après le délai fixé, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

••• Déroulement de l'examen

L'examen oral portera sur :

- une défense orale de l'analyse d'une institution que vous aurez choisie.
- une mise en situation.

Consignes pour la réalisation du travail préliminaire à l'examen

1. **Une analyse institutionnelle : (à envoyer par mail, voir supra)**

   a) Choisir une institution ou un organisme visant soit :
   - La protection de l'enfant
   - Le retour à l'autonomie des personnes en difficulté
   - L'aide morale, sociale, psychologique, médicale, juridique et/ou visant la prévention en général
   - L'accueil des personnes âgées
   - L'accueil des personnes handicapées
   - Les différents types de placement des jeunes en difficulté et des personnes en souffrance

   b) Réunir des documents / témoignages sur l'institution ou l'organisme choisi :
   - Faire une analyse de l'institution en vous référant au programme de la FWB et à ses 11 fonctions afin d'établir un profil complet de l'institution choisie

   c) Intégrer les notions de législation et de déontologie dans cette analyse.

   d) Pouvoir expliquer, lors de l'oral, le profil de l'institution et répondre aux questions.

2. Une mise en situation vous sera imposée telle que : quelle est la conduite à tenir dans différents cas ?
   Par exemple : que faire ?

   - Si suspicion de maltraitance
   - Si suspicion de vol, mensonge, fabulation, harcèlement, chahut et désobéissance, de fugue
   - Si présence d'un leader qui entraîne les autres sur le mauvais chemin
   - Si démotivation, agressivité, vandalisme, délation…
   - Si on doit organiser un voyage, un stage, des vacances….
   - Si la police veut emmener un jeune dont vous avez la responsabilité
   - Si lors d'un déplacement, un jeune ne répond pas à l'appel
   - Si à la fin de la garderie, les parents ne sont toujours pas venus chercher l'enfant
   - Si l'alarme incendie de déclenche dans le bâtiment où vous avez en charge un groupe
   - Si une bagarre éclate
   - Si une ou plusieurs personnes ont des manquements graves par rapport à l'hygiène
   - Si un enfant pleure lors du coucher
   - Si un jeune refuse de manger ou de participer
   - Etc.